



AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES PUBLIC S2023-02

Réfection des terrains de tennis

La Municipalité de Nomingue désire obtenir des soumissions pour la réfection de ses terrains de tennis existants. Le revêtement des surfaces de jeu actuel (2 terrains) est en acrylique (surface dure) et devra être changé pour un revêtement en gazon synthétique.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres via le SÉAO (www.seao.ca). Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Tout soumissionnaire doit prendre connaissance et respecter intégralement le Règlement sur la gestion contractuelle adopté le 25 juin 2021 par la Municipalité de Nomingue, lequel fait partie intégrante des documents d'appel d'offres.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les documents d'appel d'offres produits par la firme Équipe Laurence Inc. en date du 7 février 2023, incluant les addendas, s'il y a lieu.

Toute demande de renseignements supplémentaires devra se faire par écrit, conformément aux exigences de l'avis aux soumissionnaires.

Les soumissions ainsi que tous les documents prescrits au cahier des charges, dont une garantie de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90 jours), devront être déposés, sous enveloppe scellée, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nomingue (Québec) J0W 1R0, et ce, au plus tard à 11h00 le 13 mars 2023 pour être ouvertes publiquement au même endroit et le même jour à 11h05.

La Municipalité de Nomingue ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à Nomingue, ce 15 février 2023

François St-Amour, ing.
Directeur général/greffier-trésorier